

MAIRIE D'ÉCOYEUX
RÉUNION DU CONSEIL
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze octobre à dix-neuf heures.
Le conseil municipal de la commune d'ÉCOYEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GILLARD.

Date de convocation du conseil : 06/09/2022

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13

Présents : Mmes LAFAYE, COSSON, LACROIX, CHASSELOUP, BARBRAUD, DENAIN, MM. GILLARD, LAROCHE, LIGNÉ, OUZEAU, BAIOLA, CAILLAULT.

Absent : Mme LE ROUX pouvoir à M. LIGNÉ
Mme DELCROIX
M.RAGONNAUD

Mme Carole LACROIX a été élue secrétaire.

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est approuvé

- Décision Budgétaire Modificative N°2 (202210D001)

Monsieur le Maire informe que le génie civil de l'enfouissement pour sa première tranche est terminé et qu'il est possible de payer cette facture sur 5 annuités. Pour que cela puisse se faire, il convient de transférer l'annuité de l'année du compte 21534 au compte 168758.

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
21534 : réseau d'électrification	-11 935,95		0
168758 : remboursement en annuité	11 935,95		0
Total dépenses :	0	Total recettes :	0

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve cette décision modificative.

- Sécurisation passage piéton entre La tillée et Vivien Giraud (202210D002)

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un devis pour la sécurisation du passage piéton entre Vivien-Giraud et La Tillée.

Monsieur Le Maire, informe qu'une subvention est mobilisable auprès du département pour aider notre commune dans ces travaux.

Le devis présenté est d'un montant de 18 590€HT soit 22 308€TTC, cette dépense n'étant prévue au BP 2022, elle sera inscrite au BP 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- De valider le devis ainsi que le tableau de financement présentés
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à l'opération.
- De solliciter une subvention auprès du Conseil départemental.
- D'inscrire la dépense au BP 2023

Devis divers

Monsieur le Maire explique avoir reçu un devis concernant l'électrification de la roseraie afin d'alimenter une pompe dans le puits existant sur le terrain et aussi une alimentation nécessaire aux manifestations qui pourraient se tenir sur le site.

Après en avoir discuté, le conseil décide d'ajourner cette décision notamment pour trouver un système d'irrigation des lieux plus optimal.

Comptes Rendus et questions diverses

Monsieur le Maire, Pascal GILLARD, informe que la fibre sera déployée le 12 octobre sur le groupe scolaire. Le conseil d'École se tiendra le 18 octobre 2022 à 18h00.

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux et les acquisitions foncières en cours. A ce sujet il rencontrera M. BROSSEAU propriétaire d'un mur qui borde un terrain pour la consolidation de ce dernier.

Monsieur le Maire informe que les rideaux de la salle château vieux ont été changés.

Monsieur le Maire donne lecture d'une invitation de la mairie de Les GONDS pour le ravivage de la flamme de la république le 07 novembre de 14h30 à 17h30.

Monsieur le Maire prévient que les services administratifs seront fermés la journée du 08 novembre en raison d'une formation.

La Première Adjointe, Isabelle COSSON, informe que les locations de la salle ancienne halle se déroulent de plus en plus mal et qu'il convient de réunir la commission fêtes et cérémonies. La commission aura pour objectif de définir le cadre des futures locations de cette salle.

La première adjointe remet à tous les conseillers le support de formation qu'elle a suivie concernant le rôle de l'élu au sein de la vie municipale.

Pour la soirée du 15/10 au regard de l'incertitude au niveau de la météo le concert est déplacé dans la salle château vieux. Le feu d'artifice sera tiré depuis le terrain à l'arrière du stade municipal.

Le changement de lieu sera annoncé sur les réseaux sociaux et le panneau à l'entrée du bourg.

Le Second Adjoint, Olivier LAROCHE, informe que les agents ont fini la préparation du terrain de la future roseraie, reste à Monsieur le maire d'effectuer l'implantation des différents carrés.

Le désherbage du cimetière a duré plus de 4 jours avec tous les agents du service technique ainsi que ceux de deux villages aux alentours.

Il est à noter que 40% des sépultures n'est pas entretenu par les ayants droits.

L'hydroseeding du cimetière a commencé le 10 octobre.

Les décorations de Noël seront installées le 12 et 13 décembre et seront déposées le 2 et 3 janvier 2023.

Il est à noter que l'ensemble des décorations est en led.

Le chantier de déblayage de la future Maison des Assistantes Maternelles débutera semaine 42.

La Troisième Adjointe, Agnès LAFAYE, demande où en est la réfection de la voirie sur l'emprise des travaux d'enfouissement des réseaux. Monsieur le Maire répond qu'une demande urgente a été adressée au SDEER et à l'entreprise en charge des travaux.

Le Quatrième Adjoint, Mickaël LIGNÉ, informe que la sortie pour les seniors a rassemblé 23 personnes et que ce fût un moment convivial, agréable et apprécié de tous.

Concernant les associations, l'adjoint informe qu'un contrat d'engagement républicain sera annexé à la demande de subvention 2023.

L'adjoint prévient que le bureau de l'Association des Parents d'Élèves d'Écoyeux a été remplacé en totalité.

La conseillère de l'opposition, Catherine DENAIN, rappelle que l'exposition de peintures et de photographies débutera le samedi 22 octobre 2022

La conseillère Déléguée, Sandrine CHASSELOUP, informe qu'une réunion de la commission développement durable aura lieu d'ici la fin octobre.

Séance levée à 21h05